



AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°04/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 16/03/2022

POUR LA RENOVATION DES FAUX PLAFONDS DANS CERTAINS BUREAUX ET COULOIRS DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN

FINANCEMENT : SOCIETE DU CAMEROUN S.A AEROPORTS.

IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. Exercice 2022, Ligne 23800301.

1. Objet de l'appel d'offres

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions 2022, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, pour la rénovation des faux plafonds dans certains bureaux et couloirs de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

2. Consistance des travaux

Les travaux consistent en :

- La dépose et la mise en rebus des faux plafonds et luminaires existants ;
- La fourniture et la pose des faux plafonds MONOBAC (cassette à bords chanfreinés monolithique) en acier galvanisé ;
- La fourniture et la mise en stock des faux plafonds MONOBAC (cassette à bords chanfreinés monolithique) en acier galvanisé ;
- La révision du réseau électrique et toutes sujétions ;
- La fourniture et l'installation des lampes LED de 600x600mm ;
- La fourniture et la mise en stock des lampes LED de 600x600mm.

Les détails techniques sont contenus dans le Cahiers des Clauses Techniques Particulières du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Delai d'exécution

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les travaux soient exécutés dans un délai de **trois (03) mois**. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) seul lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue de l'étude est de **Soixante-quinze millions (75 000 000) de Francs CFA TTC**.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, et spécialisées dans les travaux de corps d'état secondaire de bâtiments.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2022, Ligne 23800301.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre sous peine de rejet à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le ministère en charge des finances, d'un montant d'un million cinq-cent mille (1 500 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

9. Consultation du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à la Direction Générale de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359, porte 0104, dès publication du présent avis.

10. Acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à la Direction Générale de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, (Tél. 222 23 36 02, postes 335/359, porte 0104) dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA** dans le Compte intitulé «**CAS-ARMP** » ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

11. Visite de site

Pour une meilleure appréciation des travaux à effectuer, il est prévu une visite guidée à l'attention des soumissionnaires le **08/04/2022** à partir de 11 heures. Point de rencontre : **sécrétariat du Directeur de la Maintenance**.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir, sous plis fermés, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., au plus tard le **14/04/2022** à 12 heures, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 16/03/2022
POUR LA RENOVATION DES FAUX PLAFONDS DANS CERTAINS BUREAUX ET COULOIRS DE
L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN**

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances.

13.14. Ouverture des plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **14/04/2022** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une

Mis en forme : Police :Gras

Mis en forme : Police :Gras

Mis en forme : Police :Gras

Mis en forme : Police :Gras

Mis en forme : Police : (Par défaut) Arial, 4 pt, Non Gras, Non Tout en majuscule

Mis en forme : Normal, Gauche

personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14.15. Evaluation des offres

L'analyse des offres sera faite selon les critères éliminatoires et essentiels ci-après :

15.1

Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une des pièces administratives non conformes (confère RPAO, enveloppe administrative page 30) ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 32);
- c) Note technique inférieure à vingt (20) oui sur vingt-six (26) pour l'ensemble des critères essentiels ;
- d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier administratif) ;
- f) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- g) Refus de la prise en compte des corrections des erreurs arithmétiques.

15.2 Critères essentiels

- | | |
|---|----------------|
| 1. Références en travaux de bâtiments (corps d'état secondaire) : | oui/non |
| 2. Moyens matériels et logistiques : | oui/non |
| 3. Personnel technique d'encadrement : | oui/non |
| 4. Note méthodologique : | oui/non |
| 5. Preuves d'acceptation des conditions du marché | oui/non |
| 6. Capacité financière : | oui/non |
| 7. Attestation de visite de site : | oui/non |
| 8. Présentation de l'offre : | oui/non |

Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.

15.16. Attribution du marché

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16.17. Duree de validite des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

17.18. Renseignements complementaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 297/414.**

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants :

- **MINMAP : 673 20 57 25/699 37 07 48**
- **CONAC : 222 20 37 32/ 658 26 26 82**
- **Numéro vert CONAC : 1517.**

Yaoundé, le

**LE DIRECTEUR GENERAL,
Thomas OWONA ASSOUMOU**

Ampliations :

- MINMAP (pour information)
- ARMP (pour information)
- Conseil d'Administration (pour information) ;
- Présidente CIPM (pour information) ;

Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial, 11 pt, Gras

- *DM (pour information) ;*
- *DX.NSI (pour affichage) ;*
- *Département de la Gestion Administrative des marchés (pour archivage) ;*
- *Service du Courrier (pour affichage) ;*
- *Site internet ADC SA (www.adcsa.aero)*

